

2 emplois de vacataire « instructeur » (6 mois – du 15 juin au 15 décembre 2018)

Préfecture du HAUT-RHIN

Direction : Réglementation – service de l'immigration et de l'intégration.

poste ; instructeur de demandes spécifiques de titre de séjour

■ CONTEXTE

Le droit au séjour des étrangers en France repose sur l'équilibre entre les impératifs de l'intérêt public et la défense des droits et libertés fondamentales. Les textes appliqués sont à la fois nationaux (code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile), mais aussi européens (directives et règlements communautaires) et internationaux (conventions en matière de droits de l'homme).

■ ATTRIBUTIONS

Le vacataire sera chargé de l'instruction de demandes spécifiques d'admission au séjour, hors titre de séjour de plein droit, qui nécessitent un traitement approfondi des situations personnelles et familiales des demandeurs, au regard de principes et d'exigences légales et réglementaires précises.

Le travail comprend d'abord l'accueil des demandeurs, la constitution d'un dossier et un entretien personnalisé. Ensuite, le vacataire est chargé de l'analyse précise de la situation et formule une proposition de décision ; il recueille éventuellement d'autres données, notamment auprès d'autres administrations. Il rédige les actes adéquats : décision d'admission au séjour, demandes complémentaires, refus.

■ MOYENS MIS A DISPOSITION

Le vacataire disposera des moyens informatiques du service, ainsi que de sa documentation juridique. Une formation sur place est prévue.

■ ORGANISATION

Vacataire pendant 06 mois, du 15 juin au 15 décembre 2018, rémunéré selon l'expérience du candidat grille niveau B ou premier niveau de A.

■ PROFIL DEMANDE

- connaissances en droit public
- solides capacités d'analyse, d'adaptation et de recherche
- capacité à rédiger de manière claire et synthétique, dans des délais rapides
- usage des outils informatiques courant
- autonomie

■ INTERET DU STAGE

Outre une connaissance des modes d'organisation de l'Etat territorial, le vacataire acquerra les méthodes de l'administration en matière de traitement dans un domaine placé au cœur des missions de l'Etat.

Le vacataire bénéficiera ainsi d'une expérience, qu'il pourra mettre par exemple en valeur à l'occasion d'un concours administratif de catégorie B ou A.

■ CANDIDATURE

Par mail : pref-sejour@haut-rhin.gouv.fr

En transmettant : lettre de motivation + CV

■ CONTACT

Chef du service : Laurent GABALDA laurent.gabalda@haut-rhin.gouv.fr

Chef du bureau de l'admission au séjour : Sonia MEYER – sonia.meyer@haut-rhin.gouv.fr